

# Le niveau des salaires n'est pas toujours en rapport avec le diplôme

**E**n Martinique, un marché du travail contraint par une crise récurrente ne permet pas toujours aux diplômés de mettre en pratique leur acquis dans un poste correspondant à leur niveau de formation. Aussi, la recherche d'emploi s'orientent-elle vers le secteur tertiaire qui absorbe très majoritairement les jeunes actifs diplômés.

Guy Mystille

## À niveau de diplôme correspondant, les postes de cadres sont rarement accessibles

Une fois les études achevées et l'insertion effectuée, il n'y a pas forcément d'adéquation entre le niveau de diplôme et le niveau professionnel occupé. Ainsi, la moitié des diplômés du supérieur long doit se contenter d'une position intermédiaire entre cadres et agents d'exécution. Le rapport est similaire pour les jeunes personnes insérées disposant d'un diplôme du supérieur court.

Seulement 22 % des diplômés du supérieur long exerceront une fonction d'encadrement ou une profession intellectuelle supérieure un à quatre ans après la fin de leur formation initiale. Progressivement toutefois, l'insertion aboutit à une meilleure concordance entre leur diplôme et leur niveau d'emploi. Ainsi, lorsque la sortie de formation initiale s'est faite depuis cinq à dix ans, les jeunes diplômés du supérieur long sont davantage des cadres ou exercent des professions intellectuelles supérieures.

Les jeunes bacheliers ou détenant un diplôme équivalent accèdent à des emplois peu qualifiés: 58 % des jeunes actifs occupés moins de cinq ans après l'obtention de leur diplôme sont des employés. Toutefois, il arrive que, faute de mieux, des jeunes détenteurs d'un diplôme supérieur long se contentent de ce statut. Les personnes jeunes,

non ou peu diplômées, représentent plus de la moitié des ouvriers. Cependant, après un intervalle de cinq à dix ans après la fin de leur formation initiale, ces personnes occupent souvent des postes d'employés.

## Le niveau de diplôme conditionne le niveau de rémunération

Les jeunes diplômés, de l'enseignement supérieur bénéficient de salaires nettement plus élevés que ceux du secondaire. Les jeunes récemment diplômés disposent d'un salaire net médian de 1 600 euros après des études supérieures longues. Ce salaire net médian n'est plus que de 1 250 euros après des études supérieures courtes.

Le salaire des sortants du supérieur long augmente avec leur grande ancienneté sur le marché du travail.

Les jeunes récemment détenteurs d'un diplôme du secondaire ont un salaire net médian de 1 100 euros. Les peu diplômés sont les moins bien rémunérés. Leur salaire net médian est de 700 euros lorsque leur sortie de formation initiale date de moins de 4 ans.

L'importance quantitative du sous-emploi induit arithmétiquement à des situations de précarité. Celles-ci concernent davantage les personnes qui ont terminé leur formation initiale sans diplôme ou avec un diplôme peu valorisé. Par ailleurs, il y a

des inégalités salariales entre les femmes et les hommes à niveau de diplôme similaire : le salaire mensuel net médian des jeunes actives âgées de moins de 30 ans est supérieur à celui des hommes d'une tranche d'âge identique.

À l'inverse, lorsque les jeunes actifs de moins de 30 ans détiennent un diplôme du supérieur court, leur salaire mensuel net médian est supérieur à celui des femmes. Lorsque le métier exercé demande peu de qualification, les hommes sont mieux rémunérés que les femmes.

## Le secteur tertiaire est le plus gros pourvoyeur d'emploi des jeunes

Quel que soit le niveau de diplôme, l'embauche des jeunes s'effectue majoritairement au sein du secteur tertiaire. En 2014, 39 % des récents diplômés du supérieur long ont rejoint le domaine de la santé humaine et de l'action sociale, et 20 % l'enseignement.

Si les études ont été achevées depuis cinq à dix ans, les diplômés du supérieur se sont répartis dans le secteur du commerce, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'administration publique. Pour 25 % d'entre-eux, les diplômés du supérieur court et les titulaires d'un baccalauréat ou équivalent ont été embauchés dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles. ■

**1 À diplôme équivalent, des inégalités de salaires entre femmes et hommes**

Salaires mensuels nets médians selon le sexe et le diplôme

Salaires mensuels nets médians (en €)	
<b>Femme</b>	
Diplôme du supérieur long	1 911
Diplôme du supérieur court	1 154
Baccalauréat et équivalents	1 100
CAP-BEP et équivalent	870
Brevet, CEP et sans diplôme	766
<b>Homme</b>	
Diplôme du supérieur long	1 700
Diplôme du supérieur court	1 535
Baccalauréat et équivalents	1 100
CAP-BEP et équivalent	1 268
Brevet, CEP et sans diplôme	800

Lecture : le salaire mensuel net médian d'une jeune femme diplômée du supérieur long est de 1 911 euros, alors qu'il est de 1 700 euros pour un jeune homme.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

**2 Les diplômés du supérieur travaillent majoritairement à temps complet**

Salaires mensuels nets médians selon le temps de travail et le diplôme

Salaires mensuels nets médians (en €)	
<b>À temps complet</b>	
Diplôme du supérieur long	1 700
Diplôme du supérieur court	1 300
Baccalauréat et équivalents	1 100
CAP-BEP et équivalent	1 200
Brevet, CEP et sans diplôme	1 006
<b>À temps partiel</b>	
Diplôme du supérieur long	-
Diplôme du supérieur court	700
Baccalauréat et équivalents	700
CAP-BEP et équivalent	600
Brevet, CEP et sans diplôme	750

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

**3 Une majorité de jeunes dans le secteur tertiaire**

Actifs occupés en 2014 depuis la sortie de formation initiale et l'activité économique (en %)

	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Agriculture	1,1	0,8	5,5
Industrie	4,1	6,5	5,6
Construction	6,6	1,5	5,7
Tertiaire	88,2	91,3	82,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : le secteur tertiaire absorbe majoritairement les jeunes actifs et particulièrement 10 ans après la sortie de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

**4 Durant les premières années après la fin des études, le diplôme n'est pas une garantie du niveau d'emploi**

Actifs occupés 1 à 4 ans après la sortie de leur formation selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle en 2014

	Supérieur long	Supérieur court	Baccalauréat et équivalents	CAP-BEP et équivalent	Brevet, CEP et sans diplôme
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	ns	ns	7	ns	ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22	ns	ns	ns	ns
Professions intermédiaires	48	49	15	ns	ns
Employés	26	36	59	22	ns
Ouvriers	ns	15	20	32	ns
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>///</b>

Lecture : dans les premières années après leur sortie de formation et lorsqu'ils ont trouvé un emploi, 15 % des titulaires d'un diplôme du supérieur en filière courte sont employés comme ouvriers.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.